

L'EST REPUBLICAIN

PARAISSANT TOUS LES JOURS

Rédacteur en chef : LÉON GOULETTE

ADMINISTRATION et RÉDACTION : Rue Saint-Dizier, 51, à NANCY

INSERTIONS

RECLAMES (3e page) 30 cent. la ligne. ANNONCES (1e page) 20 —

Adresse télégraphique : EST-REPUBLICAIN-NANCY.

ABONNEMENTS

Table with columns for location (NANCY, Moselle, Meuse, Vosges, etc.) and subscription rates for different durations.

L'abonnement est payable d'avance et continue sans avis contraire.

Bourse de Paris

Table of stock market prices for various securities, including bonds and shares.

Télégramme commercial

Quotations for various commodities like flour, oil, and sugar.

taire sur l'affaire des chemins de fer du Sud.

Article discussing the railway situation in the south, mentioning M. Ricard and M. Christophle.

Démision de M. Christophle.

News of M. Christophle's resignation from his position as Minister of the Interior.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

Continuation of the article on M. Christophle's resignation, mentioning M. Doumer and M. Bourgeois.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir.

News of the resignation of M. Christophle, mentioning the political implications.

NOS DÉPÊCHES SERVICE SPÉCIAL

Conseil des ministres. Paris, 7 novembre, 1 h. 40 soir. Les ministres se sont réunis dans la matinée en conseil de cabinet.

M. Doumer, ministre des finances acceptera la discussion immédiate de l'interpellation de M. Marcel Habert, sur la négociation en France de valeurs étrangères (Mines d'or).

M. Bourgeois, président du conseil, et M. Doumer feront connaître demain à la commission du budget que le gouvernement accepte le total des réductions opérées avec ce détail seulement qu'il propose des diminutions sur certains chapitres et des augmentations sur certains autres, sans modifier toutefois l'équilibre établi.

M. Berthelot, ministre des affaires étrangères, a communiqué les dernières nouvelles arrivées de Madagascar. La tranquillité est parfaite dans l'île et la situation s'y améliore journellement.

M. Ricard, ministre de la justice, a annoncé que le procureur général du parquet de la Seine vient, conformément à la déclaration ministérielle, d'ouvrir une instruction complé-

mentaire sur l'affaire des chemins de fer du Sud. M. Ricard a exposé ensuite à ses collègues les lignes générales d'un projet de loi interdisant aux membres du Parlement de participer aux conseils d'administration des sociétés financières. — Havas.

Démision de M. Christophle. — Nomination de M. Labeyrie. M. Christophle a donné sa démission de gouverneur du Crédit foncier de France. Il est remplacé par M. Labeyrie, directeur de la Caisse des dépôts et consignations.

Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir. C'est ce matin que M. Christophle a adressé sa démission au ministre des finances.

Dans cette lettre M. Christophle dit en substance que le sentiment de la Chambre lui ayant paru opposé à la présence de membres du Parlement à la tête d'établissements financiers, il ne croyait pas pouvoir conserver les fonctions de gouverneur du Crédit foncier.

Il entend se consacrer désormais exclusivement à son mandat de député et il ajoute que ce n'est pas sans un vif regret qu'il abandonne les fonctions dans l'exercice desquelles il a conscience d'avoir rendu quelques services à son pays.

Le ministre des finances a répondu par lettre pour accuser réception et annoncer à M. Christophle qu'il était nommé gouverneur honoraire. — Havas.

Nouvelles diverses de l'intérieur. Epinal, 7 novembre. Quatre enfants de Denipaire, près Senones, âgés de sept à douze ans, jouaient sur un grenier à foin, lorsque l'un d'eux s'empara d'un vieux fusil accroché au mur et qu'il ne croyait pas chargé, et mit en joue un de ses camarades, Germain Villameau, âgé de sept ans. Le coup partit et le malheureux enfant reçut la décharge dans la tête.

La mort a été presque instantanée. Paris, 7 novembre, 10 h. 15 soir. On a arrêté dans les bureaux du ministère de l'intérieur un individu ne parlant qu'un patois germano-russe et qui a été reconnu atteint d'aliénation mentale. Son identité n'a pas été établie.

Le pourvoi de M. Magnier n'a pas pu venir aujourd'hui. La convocation ne viendra probablement que samedi. — Havas.

SENAT Séance du jeudi 7 novembre

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Chalaret, vice-président.

Après l'adoption du procès-verbal, il est procédé à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Combes.

M. Peytral est élu par 139 voix sur 175 votants. L'ordre du jour appelle la suite de la 1re délibération concernant la responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail.

M. Guérin blâme comme inutile et dangereuse la création par l'art. 15 d'un tribunal arbitral qui jugerait toutes les contestations relatives aux accidents du travail, s'élevant à plus de 100 fr.

M. Ricard, garde des sceaux, répond que c'est ce tribunal qui assurera la prompt solution des difficultés et amènera le plus souvent les conciliations.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance qui est fixée à vendredi, 15 novembre. — La séance est levée à 5 h. 50.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Séance du 7 novembre 1895

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson.

Une inauguration en 1900

Pendant qu'on prépare l'opinion publique à la vaine démonstration que serait l'Exposition de 1900 — vaine pour Paris, ruineuse pour la province — la Russie entreprend, pour l'inaugurer précisément à la même époque, une œuvre d'une importance capitale.

C'est le canal de la Baltique à la mer Noire, canal qui permettra à la marine russe de passer en peu de jours d'une mer à l'autre, en évitant l'immense détour qu'elle est obligée de faire actuellement.

La longueur totale de ce voie sera de 1.000 milles marins (1.850 kilomètres). La largeur à la surface, dans les endroits les plus resserrés, aura 220 pieds.

Vingt et un ports sont projetés sur tout le parcours. Il sera construit sept grands ponts de chemin de fer et vingt-deux ponts de roulers. A Riga et à Cherson se trouveront de grands arsenaux et des écluses terminales importantes.

La force hydraulique que développeront les cours d'eau en entrant dans le canal sera appliquée à l'éclairage électrique, de sorte que la navigation sera possible la nuit.

La force hydraulique que développeront les cours d'eau en entrant dans le canal sera appliquée à l'éclairage électrique, de sorte que la navigation sera possible la nuit.

La force hydraulique que développeront les cours d'eau en entrant dans le canal sera appliquée à l'éclairage électrique, de sorte que la navigation sera possible la nuit.

La force hydraulique que développeront les cours d'eau en entrant dans le canal sera appliquée à l'éclairage électrique, de sorte que la navigation sera possible la nuit.

CHRONIQUE DE L'EST

L'abondance des matières nous oblige à ajourner plusieurs faits locaux.

LA JOURNÉE

Vendredi 8 novembre, 31e jour de l'année. Saint René, évêque de Metz. Naissance de Louis Henri II (1863).

Retour de M. Doumer à Nancy. M. Doumer est arrivé à Nancy le 7 novembre.

Autour d'une cause célèbre

Du Gil Blas

M. ALPHONSE DAUDET

REVUE DES JOURNAUX

Le secrétaire général de la guerre

LA SITUATION A CARMAUX

trois, pour faciliter la rentrée du plus grand nombre des anciens ouvriers.

mise en activité du troisième four. Mais un télégramme de M. Vinay, administrateur de la verrerie aux verreries, est venu ce matin démentir cette illusion.

« Oh ! je suis et occupe en ce moment que j'ai pu savoir cette affaire de Nancy. Hier, jour, comme tout le monde, j'ai été un coup d'œil sur le compte rendu de l'audience, mais je ne m'y suis pas arrêté longuement.

La zoologie, la paléontologie peuvent donner lieu à la même remarque. Si les excursions se terminent parfois en chansons, elles laissent aussi des souvenirs solides : photographies, notes de voyage, etc. La connaissance de la petite patrie est nécessaire car en la faisant aimer elle fait aussi aimer la grande.

Les environs de Nancy se prêtent particulièrement aux excursions et aux études les plus variées. Si la botanique exige aujourd'hui des courses un peu longues, à cause du grand développement qu'a pris la ville, le botaniste trouve à quelque distance la récompense de ses fatigues. Les hauteurs qui nous entourent sont suffisantes pour avoir retenu un certain nombre de plantes subalpines qu'il est intéressant d'étudier. Le massif de Haye est précieux à ce point de vue. Nos bois sont une mine inépuisable; peu de villes en ont à leur portée d'aussi remarquables par leurs richesses botaniques et par leur étendue.

Nous sommes plus favorisés encore du côté de la géologie et de la paléontologie. Les fossiles du bassin lorrain sont universellement connus; la plupart des collections en possèdent des échantillons et même des séries entières.

L'orateur conclut en constatant que les excursions ont l'avantage de provoquer chez tous le goût des recherches personnelles. Il y a sans doute des ombres au tableau mais la lumière l'emporte et l'on ne peut que se féliciter de l'extension prise par ces recherches, qui font connaître la région dans laquelle rayonne notre chère Université.

Discours de M. Gasquet
M. le recteur prend ensuite la parole: Après avoir félicité l'orateur, il remercie les assistants d'être venus en foule. Leur empressement est un gage de l'intérêt qu'ils portent au progrès de l'Université lorraine.

Il remercie également, en termes chaleureux, la ville de Nancy et le département dont cette université est l'œuvre aussi bien que celle de l'Etat. Il fait ressortir l'intérêt considérable qui s'attache au développement des universités régionales. L'Allemagne moderne est sortie des universités allemandes; l'idée de son unité y est née et y a pris corps, alors que les diplomates la traitaient de chimère. La création de l'Université tchèque, à Prague, a fait renaitre toute une nationalité. Et dans le but de germaniser l'Alsace nos vainqueurs de 1870 ont commencé par germaniser l'Université de Strasbourg.

La tâche que poursuivent en France les universités régionales est d'une autre nature. Chaque province a sa personnalité, qui contribue à la grandeur nationale, s'agit de stimuler ces personnalités diverses, de leur donner plus d'élan, d'utiliser les forces perdues et de les développer. Ces universités sont les agents les plus actifs de la décentralisation. Aussi la personnalité lorraine, si caractérisée, si vivace, s'est-elle solidarisée depuis longtemps avec l'Université de Nancy.

M. le recteur examine les agrandissements successifs des diverses Facultés. Les bâtiments qu'elles occupent ont doublé d'étendue. La Faculté de médecine va se transporter à l'Institut anatomique. L'Institut sérothérapique, fondé par des initiatives dévouées et dans lequel M. Macé va poursuivre ses recherches bactériologiques,

avoir oublié le point de départ de la cause. Menaldo disparaît complètement, on s'arrête à peine sur le sombre drame de Castellamare, et il n'est question que des vices du marquis de Naves, des moeurs de la marquise et du rôle Luchino de l'abbé Rossetol.

« Le président des assises qui, au début, paraissait vouloir diriger les débats avec fermeté, s'effondre subitement devant une crise de nerfs de l'accusé. L'interpellation de M. Danet: « N'oubliez pas la mère! » Dès lors, le procès dévie. Les comédies du marquis, ses effets de scène, quoique venant toujours, à propos de bottes, portent sur l'assistance. L'affaire est entendue.

« Il serait inutile d'apporter d'accablants témoignages, veut le dénonciateur qu'il espère. Je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré lecture plus curieuse que le compte rendu de ces débats qu'on pourrait résumer en une phrase: « Le verdict du procès de Bourges est la condamnation de la marquise de Naves, il n'est pas l'acquiescement du marquis. »

« Maintenant, au point de vue passionnel, je trouve une fois de plus qu'il y a une justice dans l'existence. Il était évident qu'autour de deux êtres aussi peu sympathiques que l'accusé et sa femme, après un mariage conclut dans les conditions que nous connaissons, on devait rencontrer au château de Presles des personnalités à l'âme vile.

« Depuis Riffard, cet agent louche, jusqu'à l'abbé Rossetol, tout ce monde est répugnant, et c'est précisément dans ce groupement d'êtres sans morale ni conscience que réside le châtiement. Ils s'entraiment mutuellement, ils tentent d'inflammer et finalement viennent tous s'assoir au banc des accusés, car tous doivent compte de leurs actes à la société.

« Si, sur un plateau penché vous posez des assiettes et des verres, il est évident qu'ils tomberont à terre et se briseront. Un objet qui n'est pas en équilibre ne peut se maintenir. Le château de Presles ne donne l'illusion de ce plateau. L'union odieuse des deux époux est contraire à l'honnêteté; ils ont dégradé dans la boue, entraînant avec eux leur entourage »

M. PAUL HERVIEU
Le jeune auteur de les Tenailles me répond ceci: — Ce qui m'a frappé dans le procès du marquis de Naves, c'est l'attitude du public, qui, à la cour d'assises comme au théâtre, ne veut voir que des attitudes et des langages de héros.

peut être considéré aussi comme se rattachant à l'Université. Ainsi, chaque jour, celle-ci voit s'étendre son domaine et sa sphère d'action.

M. Gasquet passe en revue chacune des Facultés; il se réjouit de l'extension prise par l'enseignement scientifique à la Faculté de droit et des diverses réformes opérées dans les autres. Il constate que ces réformes procèdent toutes d'une même idée: la nécessité d'établir des points de contact entre les spécialités, de les dégager des limites trop étroites dans lesquelles elles étaient enfermées, d'ouvrir des ouvertures dans les cloisons qui les séparaient et d'y faire passer le courant d'air vivifiant de la science.

L'orateur termine son très remarquable discours par un éloge éloquent de M. Pasteur. Puis il retrace le mouvement qui s'est produit dans le personnel pendant le cours de l'année, rappelle les nombreuses distinctions conférées aux professeurs de l'Université de Nancy, etc.

S'adressant aux étudiants, M. Gasquet les exhorte à bien user des études qui vont se rouvrir. Ils sont, dit-il, des privilégiés. Le travail est pour eux une dette à acquitter envers la société. Ils doivent faire les efforts nécessaires pour être un jour l'éélite qu'elle a entendue faire d'eux. Elle compte sur eux pour contribuer à sa grandeur future; elle a semé, elle attend la récolte.

Les paroles de M. Gasquet sont très applaudies. Puis la musique du 37<sup>e</sup>, qui prête son concours, joue un morceau, et l'on passe à la distribution des récompenses.

Voici la liste des prix universitaires décernés aux étudiants de la Faculté de médecine et de l'École de pharmacie:
PHARMACIE
Prix universitaires. — 1<sup>re</sup> année: méd. d'argent et 30 fr. de livres. Prix, M. Charles Martin; mention très honorable, M. Henri Schmidt.

Médecine. — 4<sup>e</sup> année: Prix, M. Auguste Thiry.
Prix de thèse: M. Hartemann; ment. hon., M. Henry Dumont.
Médecine générale. — Méd. d'argent, M. Camille Jeanjean.
Chimie et toxicologie. — 3<sup>e</sup> année: Méd. d'arg., M. André Gaboury. — Méd. de bronze, M. Armand Bloch, id., M. Charles Demangot.

Faculté des sciences
Ont été admis au baccalauréat classique: MM. Thiriot, Nicolas, des Robert, Vanier, de Vaugrand.
De Calet de Lorry, de Labroue, de Varelle, Lévy, Dap, Mutel, Poizat.
Au baccalauréat moderne: MM. Louis, Tincelin, Pierron.
Au baccalauréat moderne, 2<sup>e</sup> série: MM. Barthélémy, Guenet.

Conservatoire national de musique de Nancy
Le premier concert du Conservatoire aura lieu le dimanche 17 novembre.
Le bureau d'abonnement — tous les jours, de dix heures à midi et de deux heures et demie à cinq heures, au Conservatoire, 4, rue Chanzy — ne sera ouvert que jusqu'au lundi 11 novembre inclusivement.

Conservatoire de Paris
Nous apprenons que M. Marcel Olliger, de Brier, élève de Mlle Louise Collin, professeur au Conservatoire de Nancy, vient d'être admis au Conservatoire de Paris dans la classe supérieure de piano, dirigée par M. Diemer.

Un officier russe à Nancy
Le lieutenant de la garde russe Fedoroff-Ukrainetz, correspondant de différents journaux et sociétés, se trouve en ce moment à Nancy. Il est descendu à l'hôtel de l'Europe.

Le transport du bétail à Nancy
Un de nos confrères signale avec raison les inconvénients du passage, dans l'intérieur de la ville, des bestiaux conduits au marché du boulevard de la Pépinière. Depuis bien longtemps des réclamations ont été élevées à ce sujet.

Mais où notre confrère a tort, c'est quand il fait remonter à l'administration municipale la responsabilité de ces inconvénients. Le seul moyen de les éviter serait de faire débarquer les bestiaux à la gare Saint-Georges, située à proximité du marché.

On crée par jour qui arrive à midi; tant que d'autres trains ne seront pas créés, il est évident que la plupart des bestiaux destinés au marché de Nancy seront expédiés par la gare Saint-Jean.

La question est encore revenue tout récemment devant le conseil municipal, ainsi que le public doit s'en souvenir. M. le maire, qui s'était rendu à Paris tout exprès pour insister encore une fois auprès de la compagnie, s'est heurté à la même réponse. Cependant nous devons ajouter qu'il n'y avait pas de dernière tentative à la obtenu de M. de Maupassant, inspecteur de l'ex-

ploitation à Nancy, la promesse que cette question serait de nouveau examinée. M. de Maupassant a même exprimé l'espoir que cette fois il serait possible que la solution fût plus satisfaisante, le trafic de la gare Saint-Georges ayant augmenté en ces derniers temps.

Nous croyons savoir qu'aussitôt la création de nouveaux trains obtenue, M. le maire prendra un arrêté interdisant le passage des bestiaux dans l'intérieur de la ville.

Petite correspondance
Demande. — L'administration des ponts et chaussées a-t-elle le droit de mettre des pierres sur un chemin de grande communication pour faire passer un rouleau, sans faire constater les dites pierres dans la route, faute de quoi elle est impraticable?

Société des anciens militaires du génie
La Société des anciens militaires du génie se réunira dimanche, 10 courant, à deux heures et demie de l'après-midi, salle des Pas-Perdus, à l'hôtel de ville, en assemblée générale. Les statuts, pour la transformation de la société en mutuelle et de caisse de retraite, seront soumis à l'approbation de l'assemblée.

Assurances sur la vie
Les personnes qui ont l'intention de contracter une assurance sur la vie ou de rentes viagères profiteraient encore des conditions des anciens tarifs si elles s'adressaient, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1896, à M. Léon Matte, agent général de la compagnie l'Aligle, 39, rue du Faubourg-Saint-Jean, à Nancy.

Mort subite
Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, M. B., commandant d'infanterie de marine en retraite, est mort subitement dans une chambre qu'il occupait, rue des Maréchaux, 27.

Tribunal correctionnel de Nancy
Audience du 7 novembre
L'affaire de la rue du Montet
Nos lecteurs n'ont pas oublié cette querelle entre beaux-frères, qui, dans la soirée du 1<sup>er</sup> novembre, mit en émoi tout le quartier du Montet et fit, heureusement — c'est bien le cas de le dire — beaucoup plus de bruit que de mal.

Les héros de ce drame mineuscule sont les sieurs Charles-Eugène Lalève, âgé de 23 ans, et Joseph-Nicolas Moncel, de trois ans moins âgé. Tous les deux sont cordonniers à Nancy. Jadis amis autant que peuvent l'être les gens apparentés par une alliance. Lalève a épousé une sœur de Moncel — les deux hommes avaient laissé bientôt la discorde remplacer l'amitié.

Moncel alors, qui avait revolver en poche, sortit arme et en tira quatre coups, chargés à blanc, sur son agresseur. Il prit ensuite la fuite dans la direction de la rue Saint-Dizier.

Lalève lui livra la chasse et, l'ayant atteint rue de Strasbourg, lui administra une volée de coups de poing.

Moncel est encore une fois revenu à son arme, qui restait chargée d'une cinquième cartouche, à balles cette fois... Il sortit son revolver et fit feu.

Mais Lalève avait prévu le coup. Il fit un brusque écart et se jeta sur son agresseur, écriant l'épigramme du cou, au-dessous du menton, à la suite de quoi le magasin de M. Simonnet, épier, après avoir brisé un carreau de la devanture.

Le tribunal condamna Lalève à un mois de prison, Léoncel à six mois. Il accorde à tous les deux le bénéfice de la loi Bérenger.

Vol. — François Pellé, 60 ans, machiniste à Champigneulle, a pénétré à plusieurs reprises dans la cave de son propriétaire, M. Godin, et y a volé plusieurs bouteilles de vin. Un tas de houille, dans un coin de sa cave, lui servait de cachette. — Quatre mois de prison avec sursis.

Vol. — François Becker, 31 ans, manoeuvre à Nancy, a dérobé une bicyclette d'une valeur de 400 fr., au préjudice de M. Gnersch. Il a été arrêté au moment où il cherchait à vendre la machine. — Deux mois de prison.

Blâmes. — Jean-Baptiste Kopschmitt, 40 ans, aide-rural à Nancy, était en état d'arrestation et dérobé un panier dans les rues. — Trois mois de prison.

Blâmes. — Eugène-Joseph Artis, 19 ans, mineur à Marbach, a terrassé et frappé le garde-champêtre de Millery qui s'était avisé de mettre fin à son tapage. — Dix jours de prison et 25 fr. d'amende, avec sursis pour la prison.

Comp. — Ignace Lhuillier, 73 ans, propriétaire à Varangéville, a si fortement serré la gorge, le 18 octobre dernier, le sieur Guilbert, que celui-ci a gardé plusieurs jours des traces de strangulation. — 25 fr. d'amende.

Manie du vol. — Louis-François Machin, un garçonnet de 17 ans, plâtrier à Jarville, a oublié un jugement du 21 juin 1894, pour vol, et le sieur qui lui avait été accordé. Il a dérobé, cette fois, le canif de M. Jolivald, qui regagnait son domicile pendant la nuit. — Un mois de prison.

Encore Machin! — Cette fois, Machin François a un compagnon, Machin comme lui! Machin, Louis-François et Machin, Marcellin-Auguste se sont prêtés main-forte pour distribuer à l'abonné de la poste de coups à M. Gaslinger, de Jarville, le 18 octobre. — Histoire de voir la mine d'un homme battu au moment où il ne s'y attend pas du tout... — Deux mois de prison.

Vagabonds. — Camille Voët, 44 ans, tisserand à Nancy, se trouve sans aucun travail depuis plus d'un mois. — Quatre mois de prison.

Victor Petitjean, 52 ans, maçon à Nancy, se trouve sans travail depuis deux mois. Il a déjà subi plusieurs condamnations. — Deux mois de prison.

Arboriculture
Dimanche 10 novembre, à dix heures et demie, salle de la Société d'agriculture, rue Chanzy, à Nancy, M. Picoté fera une conférence sur les insectes nuisibles et utiles aux arbres fruitiers.

Le troisième concert donné par la Philharmonique à ses membres honoraires, aura lieu le samedi 9 novembre 1895, à huit heures précises du soir, dans la salle de M. Keller (Grande Brasserie de l'Est. Voici le programme:

PREMIÈRE PARTIE
1. Grandet, 3<sup>e</sup> redoublé, par la Philharmonique (M. Massenet).
2. Si j'étais Roi l'fantaisie pour violon et piano, par M. et Mlle Thirion (Dupas).

DEUXIÈME PARTIE
9. Maître Adam, par la Philharmonique, morceau primé au dernier concours (E. Feautrier).
10. Concerto pour violoncelle, par M. Masson (Dante).

Champigneulle
Un individu disant se nommer Dauphin, et demeurant à Nancy, s'est présenté au dédit Havette, à Champigneulle, où il a donné en paiement de diverses consommations deux pièces fausses de 1 fr., au millésime de 1887.

Rosières-aux-Salines
Les environs de la gare de Rosières accidentent de plus en plus d'importance industrielle; aux salines de Rosières et à la siliciterie de MM. Anol et Cie, sont venus se joindre, il y a deux ans, les ateliers de chaudronnerie et de charpente de M. Louis Perbal. L'importance toujours croissante de cette dernière maison a amené la compagnie de l'Est à soumettre à l'honorable ministre l'autorisation de délivrer des cartes de semaine aux ouvriers, venant de Lunéville, Blainville, Varangéville, Saint-Nicolas et Nancy. M. Perbal trouvant difficilement sur place, le nombre d'ouvriers spéciaux qui lui sont nécessaires.

Hablainville
La gendarmerie de Bacarat a couvert une enquête à Hablainville à la suite d'un attentat à la pucier commis sur la personne de Mlle Delphine Jacquet, âgée de 52 ans, journalière, par quatre jeunes gens de la commune. D'après Mlle Jacquet, ces jeunes gens seraient entrés chez elle pendant la nuit et l'un d'eux l'aurait violé.

Blâmes. — Trois mois de prison.
Blâmes. — Jean-Baptiste Kopschmitt, 40 ans, aide-rural à Nancy, était en état d'arrestation et dérobé un panier dans les rues. — Trois mois de prison.

Blâmes. — Eugène-Joseph Artis, 19 ans, mineur à Marbach, a terrassé et frappé le garde-champêtre de Millery qui s'était avisé de mettre fin à son tapage. — Dix jours de prison et 25 fr. d'amende, avec sursis pour la prison.

Blâmes. — Ignace Lhuillier, 73 ans, propriétaire à Varangéville, a si fortement serré la gorge, le 18 octobre dernier, le sieur Guilbert, que celui-ci a gardé plusieurs jours des traces de strangulation. — 25 fr. d'amende.

Blâmes. — Louis-François Machin, un garçonnet de 17 ans, plâtrier à Jarville, a oublié un jugement du 21 juin 1894, pour vol, et le sieur qui lui avait été accordé. Il a dérobé, cette fois, le canif de M. Jolivald, qui regagnait son domicile pendant la nuit. — Un mois de prison.

Blâmes. — Camille Voët, 44 ans, tisserand à Nancy, se trouve sans aucun travail depuis plus d'un mois. — Quatre mois de prison.

Blâmes. — Victor Petitjean, 52 ans, maçon à Nancy, se trouve sans travail depuis deux mois. Il a déjà subi plusieurs condamnations. — Deux mois de prison.

Blâmes. — Eugène-Joseph Artis, 19 ans, mineur à Marbach, a terrassé et frappé le garde-champêtre de Millery qui s'était avisé de mettre fin à son tapage. — Dix jours de prison et 25 fr. d'amende, avec sursis pour la prison.

Blâmes. — Louis-François Machin, un garçonnet de 17 ans, plâtrier à Jarville, a oublié un jugement du 21 juin 1894, pour vol, et le sieur qui lui avait été accordé. Il a dérobé, cette fois, le canif de M. Jolivald, qui regagnait son domicile pendant la nuit. — Un mois de prison.

Blâmes. — Camille Voët, 44 ans, tisserand à Nancy, se trouve sans aucun travail depuis plus d'un mois. — Quatre mois de prison.

Blâmes. — Victor Petitjean, 52 ans, maçon à Nancy, se trouve sans travail depuis deux mois. Il a déjà subi plusieurs condamnations. — Deux mois de prison.

Blâmes. — Eugène-Joseph Artis, 19 ans, mineur à Marbach, a terrassé et frappé le garde-champêtre de Millery qui s'était avisé de mettre fin à son tapage. — Dix jours de prison et 25 fr. d'amende, avec sursis pour la prison.

Blâmes. — Louis-François Machin, un garçonnet de 17 ans, plâtrier à Jarville, a oublié un jugement du 21 juin 1894, pour vol, et le sieur qui lui avait été accordé. Il a dérobé, cette fois, le canif de M. Jolivald, qui regagnait son domicile pendant la nuit. — Un mois de prison.

Blâmes. — Camille Voët, 44 ans, tisserand à Nancy, se trouve sans aucun travail depuis plus d'un mois. — Quatre mois de prison.

Blâmes. — Victor Petitjean, 52 ans, maçon à Nancy, se trouve sans travail depuis deux mois. Il a déjà subi plusieurs condamnations. — Deux mois de prison.

Blâmes. — Eugène-Joseph Artis, 19 ans, mineur à Marbach, a terrassé et frappé le garde-champêtre de Millery qui s'était avisé de mettre fin à son tapage. — Dix jours de prison et 25 fr. d'amende, avec sursis pour la prison.

Dépêche météorologique
759 Gris-Nez, 773 Sanguinaires. Dépression secondaire sud Irlande. Baromètre stationnaire Valentia depuis hier soir dix heures. Probable: vent d'est sud et Ouest, pluie, temps doux.

Vosges
Un monomane
Lundi, vers huit heures et demie du soir, le nommé Charles L..., âgé d'une trentaine d'années, cultivateur à Domèvre-sur-Avière, s'est jeté dans le canal d'alimentation du port d'Épinal, près du pont de la République.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

« L... fut amené au bureau de police, où l'on s'aperçut bientôt qu'il ne jouit plus de toutes ses facultés mentales.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

« L... fut amené au bureau de police, où l'on s'aperçut bientôt qu'il ne jouit plus de toutes ses facultés mentales.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

« L... fut amené au bureau de police, où l'on s'aperçut bientôt qu'il ne jouit plus de toutes ses facultés mentales.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

« L... fut amené au bureau de police, où l'on s'aperçut bientôt qu'il ne jouit plus de toutes ses facultés mentales.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

« L... fut amené au bureau de police, où l'on s'aperçut bientôt qu'il ne jouit plus de toutes ses facultés mentales.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

« L... fut amené au bureau de police, où l'on s'aperçut bientôt qu'il ne jouit plus de toutes ses facultés mentales.

« Je veux mourir, dit-il, pour éviter de commettre un crime. Cette idée de suicide me hante depuis deux mois. Il faut que j'en finisse. Je recommencerai aussitôt que je serai libre.

ÉTAT-CIVIL QUOTIDIEN DE NANCY
Du 7 novembre 1895
NAISSANCES
Marguerite-Elise Thiry, rue Victor, 23. — Germaine-Marie-Berthe Leloir, rue de Villers, 19. — Maria-Yvonne Bleicher, rue de la Croix-de-Bourgeois, 3. — Louis-Henriette Raymond, rue Notre-Dame, 52.

Décès
Edouard Pardiou, 78 ans, prêtre de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, rue Crevaux, 4. — Charles-Joseph Sellier, 70 ans, ancien jardinier, rue de Nabécor, 17. — Emmauel Ber, 55 ans, chef de bataillon au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, domicilié à Pont-à-Mousson, décédé rue des Maréchaux, 27. — Marie-Anne Samson, 32 ans, directrice de l'école de Mon-Désert, épouse Lamboley, rue de Grattigny. — Louis Masson, 51 ans, ancien cocher (hôpital), rue de la Croix-de-Bourgeois, 3. — Louis-Henriette Raymond, domiciliée à Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle) (hôpital civil).

Décès au-dessous d'un an: 1. Philippe Mosel, 31 ans, soldat au 2<sup>e</sup> régiment étranger, mort à Yen-Bai (Tonkin), le 22 juillet 1895. — Emile-Nicolas Solmon, 38 ans, ancien commissaire de police, mort à Saint-Jean-du-Maroni (Guyane française), le 1<sup>er</sup> juillet 1895.

LE TEMPS QU'IL FAIT
Toujours le même ciel pluvieux et sans soleil. Jeudi, la journée a été plus douce encore que les précédentes: le thermomètre est monté à 18° dans l'après-midi.

8 novembre. — Soleil: lever, 6 h. 59; coucher, 6 h. 39. — Dernier quartier le 9 novembre.

Le Thillot
La nommée Eugénie Galmiche, âgée de 30 ans, rattachée à l'usine du Prey (Le Thillot), a été trouvée noyée dans un canal d'irrigation, le 3 novembre, à huit heures du matin.

La mort est attribuée à une cause accidentelle; car la victime ne jouissait pas de toutes ses facultés et avait quitté son logement la veille au soir après sa rentrée de la fabrique. Elle avait la manie de la persécution.

Par arrêté inséré à l'Officiel du 7 novembre, M. Mourou, sous-chef d'atelier en retraite, a été nommé à la recette buraliste de Wisembach.

PETITES NOUVELLES RÉGIONALES
La gendarmerie de Pont-à-Mousson a dressé procès-verbal au sieur Léon Bellou, âgé de 33 ans, journalier, mort à Ville-au-Vai pour avoir soustrait un gilet de laine, estimé 12 fr., au préjudice de M. Bié.

Procédés de germanisation
Il y a quelques jours, les journaux de Metz ont parlé à mots couverts d'une scène barbare qui se serait passée à Vi-sur-

Seille. La Justice a reçu sur cette affaire les renseignements suivants :

« Comme on tentera probablement en Allemagne d'étouffer les faits que nous signalons, il est indispensable de les faire connaître en France. »

Il y a quelque temps, un habitant de Vic (Lorraine annexée), M. Jules François, ayant, à la suite d'une discussion de famille, déchargé sur l'un de ses cousins un revolver dont les cartouches ne renfermaient que du sel au lieu de balles, ainsi que cela a été constaté, fut néanmoins condamné à dix jours de prison.

Vendredi dernier, le malheureux était arrêté, emmené par les gendarmes, menottés aux mains et enfermé dans la prison de l'endroit. Comme il protestait par ses cris, le sergent de ville Simonin et le gardien de la prison, aidés de deux autres personnes qu'on était allé chercher, le terrassèrent et, tandis qu'ils le tenaient, le forcerent à se placer à genoux pendant qu'un de ses bourreaux lui mettait des fers à chacun de ses pieds avec deux boulets et une chaîne qui rejoignit les bras, lesquels furent noués derrière le dos avec la même chaîne. Les pieds étaient donc liés avec les mains.

Comme l'infortuné François continuait à crier, ainsi immobile, incapable de faire le moindre mouvement, il reçut de nombreux coups.

Pendant quatre jours et quatre nuits, il fut laissé dans cette pénible position. Dans la nuit de mardi à mercredi, à travers les murs de la prison, on l'entendait pousser des cris déchirants ; il appelait ses frères, sa femme, et criait :

— Apportez-moi à boire ! A boire !

Le gardien de l'abattoir, qui demeure en face de la prison, disait : « Cela me faisait mal d'entendre ses gémissements et ses cris de détresse. »

Enfin, mercredi matin, tout bruit cessa. Le malheureux François, à bout de forces et de tortures, était mort.

Les bourreaux eurent qu'il était seulement inanimé et lui lancèrent plusieurs seaux d'eau à la tête pour le ranimer. Peine perdue. Ils s'empressèrent de lui défaire ses fers. François était dans un état lamentable et leurs empreintes étaient gravées dans les chairs.

Tant à cause des coups reçus que de la position où il se trouvait, il avait les deux poignets brisés, l'épaule cassée et un pied brisé.

M. Lensberg, médecin à Vic, qui a fait l'autopsie, a déclaré, en outre, qu'il était mort de faim. »

L'affaire Preiss

La presse allemande continue d'épiloguer sur les déclarations de M. Preiss, député de Colmar, à M. Juret, du Petit Journal, ainsi que sur la lettre explicative qu'il a envoyée au Temps. — Nous traduisons les principaux passages des principaux articles. — L'Algemeine Zeitung écrit :

« M. Preiss, si souvent nommé, a donné les explications par lesquelles il rétablit les communications qu'il a faites à une feuille française. Elles ne paraissent pas, chose singulière, dans la feuille qui le représentait comme un protestataire et un héros pour la préférence personnelle de qui le peuple se querrelait. Cela se sert à supposer que M. Preiss ne tient pas à convaincre de mensonge son intervieweur dans son propre journal, ou bien qu'il n'a pas le courage de reconluer à la croix le public qui s'est embelli à la suite de sa tirade. Cette méfiance est d'autant plus justifiée que M. Preiss laissait écouler les jours avant de recourir, et qu'il a fallu que le procureur l'arrête avant qu'il ait trouvé le temps. Il n'en est pas moins vrai qu'il semblera toujours que la rectification lui a été imposée par les circonstances et son observation que la justice étant saisie, il serait peut-être préférable de se taire, n'est qu'une phrase très fine ; le reste est sans importance. »

Le Mercure de Souabe dit :

« Le Petit Journal n'a peut-être pas reproduit mot à mot les communications de Preiss, mais la pensée y est. Cela ressort du temps mis à rectifier cette communication. Il se peut qu'il n'ait pas désiré, vu sa position politique, rendre publique cette conversation. On a tout de même l'impression que le ven de son cœur a bien été rendu par son hôte français, dans cette conversation rapportée. »

La Germania dit :

« M. Preiss aurait mieux fait s'il s'était élevé de suite contre cette conversation, au lieu de son attitude qui n'est que le résultat d'un protestantisme contre la partie du récit qui pourrait le faire poursuivre pour crime de haute trahison... »

Le National Zeitung écrit :

« M. Preiss aurait une meilleure position, s'il ne s'était pas fait rappeler par le procureur la nécessité de rectifier la relation du Petit Journal. »

La Kolnische Zeitung écrit :

« M. Preiss est docteur en droit et connaît la portée de ses paroles. Il est, de plus, député au Reichstag et a comme tel le devoir de veiller aux intérêts du peuple allemand. Ici il a oublié ce devoir, et il s'est avec un grand art adressé au public français, par l'intermédiaire d'une feuille française, qui entretient le sentiment de la revanche dans l'esprit de nos voisins. Nous nous réjouissons que le gouvernement se soit enquis immédiatement pour avoir des explications. Dans des questions pareilles, où la dignité nationale est en jeu, la mollesse n'est pas de mise. Nous voudrions voir ce que feraient les Français si un de leurs députés conseillait dans une feuille italienne le retour de Nice à l'Italie, et invitait les Italiens à ne pas oublier Nice. Il nous semble que M. Preiss n'appartient pas au Reichstag allemand, il n'appartient pas non plus au Reichstag. Il a tout ce qu'il faut pour faire un Français, pour le peuple allemand il est un étranger. »

La Kolnische Zeitung (Gazette de Cologne) n'oublie qu'une chose, mais elle est capitale : Nice a été annexée après un plébiscite régulier dans lequel la majorité de la population a manifesté librement son désir d'être française, tandis que l'Alsace et la Lorraine n'ont jamais été consultées ; voilà précisément ce qu'a rappelé M. Preiss.

L'affaire de M. Preiss a son contre-coup sur le groupement politique qu'on essaye de fonder en Alsace. Dans une réunion tenue le 5 novembre à Strasbourg, salle du Soleil, un ami de M. Preiss, M. Blumenthal, de Colmar, parlant devant les fondateurs du Parti du Peuple, a cru devoir déclarer que M. Preiss avait parlé en son nom personnel, dans son interview, et non pas au nom du nouveau parti qui ne l'avait point autorisé à cet effet. « Dans le Parti du peuple, qui a un but pratique, il n'y a pas de place pour une pareille protestation », a conclu M. Blumenthal.

LUXEMBOURG

La session de la Chambre a été ouverte mardi par M. Eyschen, ministre d'Etat. Aucun discours d'ouverture n'a été prononcé.

La Chambre a réçu son bureau : M. de Wacquant, président ; M. Simons, vice-président ; MM. Hemmer et Collart, secrétaires.

Le directeur général des finances a déposé le projet de budget pour 1896 et annoncé le dépôt d'un projet de loi réorganisant l'impôt sur l'eau-de-ve.

M. Ch. Majeres, confiseur à Diekirch, à la fois conseiller communal, président du bureau de bienfaisance, président de la Société de gymnastique, commandant des Sa-peurs pompiers de cette localité, décoré de la médaille en or de la Couronne de Chêne (ordre luxembourgeois), vient de recevoir du gouvernement français la médaille coloniale.

M. Majeres a en effet servi aux zouaves il y a vingt-cinq ans, et a pris part à plusieurs campagnes en Algérie qu'à la guerre contre l'Allemagne.

On a annoncé à diverses reprises que des crédits supplémentaires devraient être demandés au Parlement pour l'expédition de Madagascar.

Or, il résulte de l'examen des crédits déjà votés que l'expédition n'a pas coûté plus que les sommes accordées, c'est-à-dire soixante-cinq millions.

Les crédits de la guerre laissent même un faible excédent disponible. Les crédits supplémentaires qu'il faudrait demander s'appliquent uniquement au rapatriement des troupes. On estime qu'ils ne dépasseront pas dix millions.

Au moment où les trains emportant de Port-Vendres les malades du Cochon partaient pour Cérêt, Amélie-les-Bains et Perpignan, de longues acclamations ont retenti, poussées par les malades des troupes de la marine restées à bord du Cochon et par toute la population port-vendraise.

Les malades qui étaient dans le train agitaient leurs mouchoirs aux portières des wagons. Cette manifestation a produit une vive impression sur tous.

Sur la proposition de M. Viger, ministre de l'Agriculture, M. Gadant, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture, est nommé officier du Mérite agricole.

Le général Zurlinden, ancien ministre de la guerre, est arrivé à Hyères avec sa famille et séjournera quelque temps.

M. Cavagnac ne fera attendre que six semaines la nomination de son prédécesseur au commandement d'un corps d'armée. La limite d'âge atteindra, le 15 décembre, le général

Voisin. Le 15 décembre, le général Zurlinden deviendra, sans doute, gouverneur militaire de Lyon et commandant du 11<sup>e</sup> corps. Le 30 décembre, l'ancien ministre recevra la plaque de grand-officier.

A propos de la nomination de M. Cavagnac comme ministre de la guerre, plusieurs journaux ont relevé que son père, le général de division Cavagnac, avait dirigé le même ministère de la guerre en 1870.

Tous ont ajouté que c'était, dans la chronologie des ministères de la guerre, l'unique exemple d'un père et d'un fils occupant successivement les plus hautes fonctions de l'armée française.

C'est une erreur historique.

François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, l'un des plus connus assurément parmi les ministres de la guerre français, remplaça dans cette charge son père, Michel Le Tellier, qui y avait été placé par Mazarin, et qui de plus, avait en qualité de chancelier de France, signé l'acte de révocation de l'édit de Nantes.

Le sâr Peladan se marie :

La Rose-Croix du Temple va reflourir et briller d'un éclat tout nouveau. Le sâr Peladan, qui naguère restaura cet ordre oublié, se marie et, suivant l'expression populaire, c'est un « beau mariage » qu'il est fiancé, depuis le 17 octobre dernier, à une jeune et jolie veuve de trente ans, la comtesse Raoul de Barde, née Joséphine de Mallet-Roquefort et proche parente du comte de Larmandie, l'ami le plus dévoué de l'auxiliaire le plus fidèle du sâr. Elle a chateau en Périgord !

La fiancée ne se contente pas d'être jolie, elle est riche. Les trompettes de la renommée, qui déjà ont claironné *ubi ubi* la nouvelle, lui ont déjà apporté quarante mille francs de rente. C'est un solide appoint pour le Gral.

Le mariage aura lieu, dans les premiers jours de janvier, à Paris, où le fiancé a son domicile légal, où la fiancée depuis peu s'est fixée. Peladan, sur le simple désir exprimé par sa fiancée, a voulu que son mariage se fasse à Paris, au lieu de se faire dans son pays, à la fin de la rue de la République, au n° 13, où il a son domicile légal. C'est un Peladan nouvelle manière qu'on verra, un Peladan revu et corrigé par la main légère d'une femme !

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

La gare de l'Est, à Paris, est sur le point d'être agrandie. Elle comprend en ce moment, pour son aile de gauche, des voies situées à 40 mètres l'une de l'autre ; s'agit maintenant d'établir un trottoir unique de tête, en le reliant encore de la façade principale, pour réduire la distance à parcourir par les voyageurs. Les quais d'embarquement seraient rapprochés de 25 mètres de la façade et les quatre autres quais de 15 mètres. On pourrait, de plus, porter de 13 à 16 le nombre des voies affectées aux trains de voyageurs. Il n'y aurait donc plus qu'un seul quai de tête ; les services d'arrivée et de départ, de banlieue et de grandes lignes seraient nettement séparés, et les voyageurs auraient plus de facilités à reconnaître leur train et à s'y rendre.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

Le roi de Portugal vient d'arriver à Londres. Il a été reçu en gare de Charing-Cross par le duc de Saxe-Cobourg et par une garde d'honneur qui l'a conduit au palais de Buckingham.

presque à bout portant, et cela dans l'intention de le dévaliser, car Burdy avait été livré des pores à Oroux, et il était permis de supposer qu'il avait sur lui une forte somme. Mais il n'en était rien, la livraison ayant été faite pour le compte d'un tiers.

Le meurtrier n'a pu s'emparer que d'une somme de 7 fr.

Ce crime a produit dans le pays une certaine émotion, car une tentative d'assassinat a eu lieu récemment dans de semblables conditions sur un marchand de volailles à Oslon sur-Bernollin.

COLIS MACABRE (suite). — La découverte de deux squelettes dans une caisse, vendue par le préposé aux douanes à Bruxelles, a été éclaircie. Il s'agissait tout simplement de deux pièces anatomiques qu'on exhibait dans les foires.

EXPLOSIONS. — Une explosion s'est produite, mardi, dans une cave située entre deux bâtiments appartenant à M. Lansard, rue du Génie, à Bourbonne-les-Bains.

Les bâtiments en face de cette cave, habités par M. Henriot, sculpteur, ont été sérieusement endommagés.

La façade est complètement démolie ; le plancher a été soulevé, le mobilier est bouleversé et brisé. Les dégâts sont très importants.

Cinq personnes ont été blessées, ce sont : Mme Henriot et ses deux enfants et MM. Cuzel et Allonard.

L'explosion a été occasionnée par des gaz de pétrole qui ont été mis en contact avec une lumière dont un sieur Belloir se servait pour descendre dans sa cave.

Une terrible explosion, produite par des bombes de pétrole, est arrivée, mardi soir, à sept heures, chez M. Donard-Bardy, négociant à Lempdes (Haute-Loire).

On compte douze blessés, dont trois grièvement, un gendarme et deux domestiques.

Un incendie s'est déclaré. On estime que les pertes s'élèveront à 30,000 fr.

Marché de Nancy du 7 novembre

26 bœufs, vendus : 1<sup>re</sup> qualité, de 84 à 88 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 82 à 84 fr. — 14 vaches, vendues : 1<sup>re</sup> qualité, de 83 à 85 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 78 à 80 fr. — 5 taureaux, vendus : 1<sup>re</sup> qualité, de 75 à 78 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 72 à 74 fr. — 222 veaux, vendus : 1<sup>re</sup> qualité, de 55 à 58 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 48 à 55 fr. — 264 porcs, vendus : 1<sup>re</sup> qualité, de 64 à 72 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 58 à 62 fr. — porcs de lait, vendus de 100 à 105 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, de 90 à 100 fr. ; moutons étrangers, de 100 à 110 fr. ; moutons français, de 100 à 110 fr. — Agneau de lait, de 100 à 110 fr. — Moutons africains, de 100 à 110 fr.

Marché du Havre du 6 novembre

Totum à terme — Vente : 855 balles. Novembre... 54 1/2 Mal... 55 1/2 Décembre... 54 1/2 Juin... 55 1/2 Janvier... 54 1/2 Juillet... 55 1/2 Février... 54 1/2 Août... 55 1/2 Mars... 55 1/2 Septembre... 55 1/2 Avril... 55 1/2 Octobre... 55 1/2

Cafés à terme. — Vente : 5,000 sacs. Novembre... 92 Mal... 88 1/2 Décembre... 91 7/8 Juin... 87 1/2 Janvier... 90 7/8 Juillet... 86 1/2 Février... 89 5/8 Août... 85 1/2 Mars... 89 1/2 Septembre... 81 1/2 Avril... 88 1/2 Octobre... 83 1/2

Le tout au 50 kilog. entrepôt.

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui par erreur ou omission n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

Madame LANGOLEY

Directrice de l'école de filles de Mon-Désert sont priées de vouloir bien exposer la famille et de considérer le présent avis comme une invitation d'assister au convoi, service et enterrement qui auront lieu samedi 9 courant, à onze heures du matin, en l'église Saint-Joseph et de là au cimetière de Préville où aura lieu l'inhumation.

Maison mortuaire : Ecole de filles, rue de Mon-Désert.

TRIBUNAUX

SYNDICAT CONDAMNÉ. — La première chambre du tribunal civil de la Seine a statué, mercredi, sur la demande en dommages-intérêts formée par M. Husson contre le syndicat des mouleurs en fonte.

Le demandeur avait été poursuivi à

riège. Ce moyen-là est trop vil et trop peu solide.

Tu ne me donnes pas le change, vipère barbare ! cria Jarlaud. Tu as noyé Honorine Duval. Tu étais ici ce soir d'orage à l'heure où la pauvre femme tomba dans le réservoir. Tu as prétendu que tu étais à l'autre extrémité du bourg ; tu mentais.

Tu as bien eu la précaution de porter vers la même heure tes chaussures chez le cordonnier, mais trois quarts d'heure après, et tu y es allée en courant, tu n'as pas passé chez lui plus de cinq minutes. C'est toi qui aurais poussé Honorine au moment qu'elle manœuvrait la vanne ; c'est toi qui l'empêchais de remonter, quand elle s'accrochait aux traverses de bois.

Mais quel intérêt ?

D'abord la haine ; tu poursuivais de ta haine tout ce qui te touchait de près ; et puis tu avais calculé qu'il faudrait quel-qu'un pour prendre le moulin ; tu comptais, comme s'est arrivé, que tu y placerais.

Il fallait me faire arrêter tout de suite.

Non, je n'ai pas voulu. C'est moi qui ai pris soin de détourner de ta tête les soupçons naissants ; c'est moi qui ai appuyé le dire de ceux qui parlaient d'un accident. Je ne voulais pas qu'on te menât en cour d'assises.

Par un reste d'amitié, peut-être ? fit-elle avec une expression mêlée de tendresse et de curiosité.

Ah ! vraiment non, répondit-il impudiquement. C'est la paix de ma pauvre femme qui m'importait !

Elle bondit de sa chaise avec une vivacité féline, et, l'échine ployée, les yeux ardeurs, elle le poussa sur sa poitrine tumultueuse :

VENTE A CREDIT
ADMINISTRATION DU BON GENIE
33, Rue Stanislas, 33
VÊTEMENTS
TOUT FAITS ET SUR MESURE
Pour Hommes, Dames & Enfants
DRAPERIES et NOUVEAUTÉS
Des conditions spéciales sont accordées aux fonctionnaires, agents des postes et télégraphes, des contributions, instituteurs, gendarmes, douaniers, employés d'administration, etc., etc.

Paris par le syndicat des ouvriers mouleurs en fonte de Bourg-Fidèle (Ardennes), et trappé pour avoir travaillé jusqu'au 24 décembre 1893, chez Le Genissel, 28, passage Vaucoleurs, dont la maison était alors à l'index. Husson a été assigné par le syndicat des mouleurs en fonte de la Seine et depuis n'avait pu trouver de travail.

La chambre syndicale des mouleurs en fonte de la Seine a été condamnée à lui payer 3,000 fr. de dommages-intérêts et à tous les dépens.

PASSE-TEMPS
DE L'EST REPUBLICAIN
Problèmes ordinaires
(Ne pas envoyer les solutions de ces « Passe-Temps » qui ne participent pas aux concours mensuels).

596. — MÉTAGRAMME

J'ai six pieds et je suis ville de France, Sur le bord d'un grand fleuve et dans l'eau se mirant ; Si tu changes mon chef, tu me vois, en chantant Dans le même pays, mais à bonne distance.

597. — ANAGRAMME

Pour prouver une chose, il me faut employer, Partout je précède la preuve ; Je lance au loin la mort, si tu me sais ployer, Si j'ai bon bras et corde neuve.

598. — ENIGME

Par moi, plus de secrets ; j'entends et retiens tout ; Ce qu'on croit oublié, je le dis tout à coup, Et je n'y change rien ; je garde en sa mémoire Contes, chansons, discours, calcul, musique, Histoire ; Ne vous emportez pas, vous seriez interdit D'entendre répéter tous les mots qu'on me dit.

Solutions des problèmes ordinaires

593. — MOTS CARRÉS SYLLABIQUES

GUA TE MA LA TE ME RI TE MA RI NA RA LA TE RA LE

594. — CHARADE (Chat — ton) chaton

595. — MÉTAGRAMME

1 Cert 2 Serf

CARTONNAGES de FANTAISIE

Haute nouveauté POUR ÉPICIERS ET CONFISEURS

A. CHAPON, 3, Rue Charlot, Paris.

LA VÉRITABLE EAU DE BOTOT

est le seul Dentifrice approuvé par l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS (16 Mai 1798)

Pour éviter les Contrefaçons souvenez vous d'acheter toujours Botot, Exiger sur l'étiquette la signature de Botot.

27, Rue de la Paix, Paris.

Pilules Suisses Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons.

PURGATIFS — DÉPURATIFS — ANTISEPTIQUES — CONSTIPATION MIGRAINE, COLÉTIQUES, etc.

EXIGEZ LES VÉRITABLES PILULES SUISSES

NOËL, dentiste

33, Rue des Carmes, 33

VIN NATUREL à bas prix

VIN MÉLANGÉ analysé

26<sup>e</sup> l'hectolitre ou les 100 kilos

AUX DOCKS NANCÉIENS, on prête des fûts aux acheteurs, au comptant. (C., courtier)

Léon LE PAYEN

Chirurgien-dentiste

Diplôme d'honneur, deux médailles d'or

NANCY, 47, rue Gambetta, NANCY Consultations de 9 à 5 heures

PASTILLES

DOCTEUR CABANES

CHARRIÈRES-EN-ROUENNE

Prix : 1<sup>re</sup> 25<sup>e</sup> la Boite

Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles de Cabanes ? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles de Cabanes et vous serez guéri.

Dépôt : M. DERBEGG, 24, Rue de Charonne, Paris

Avis important. — L'AGENCE HAVAS, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires et place de la Bourse, 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le journal. Pour toutes les annonces et réclames concernant les départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, l'Alsace-Lorraine, le Luxembourg et la Belgique, s'adresser au bureau du journal.

HOSPICES CIVILS DE NANCY
ADJUDICATION AU RABAIS
Sur soumissions timbrées et cachetées
DES FOURNITURES
A FAIRE AUX HOSPICES CIVILS DE NANCY

PENDANT L'ANNÉE 1896
Conformément aux échantillons fournis par l'Administration

Le SAMEDI 30 NOVEMBRE 1895, à deux heures du soir, au Secrétariat des Hospices civils de Nancy, à l'Hôpital civil, rue de Strasbourg, il sera procédé, pardevant les membres de la Commission administrative, en présence du Receveur et de l'Économiste de ces établissements, à l'ouverture des soumissions et à l'adjudication par lot, des fournitures ci-après détaillées, nécessaires au service des dits hospices pendant l'année 1896.

COMPOSITION DES LOTS :

Table with 4 columns: QUANTITÉS INDIVISIBLES, POIDS mesurés ou quantités, DÉSIGNATION DES OBJETS, TYPE de l'unité à soumissionner. It lists various supplies like flour, meat, oil, and other goods for the hospices.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Hôpital civil, à l'Économat, pour prendre connaissance des échantillons produits par l'Administration; et au Secrétariat, où le cahier des charges est déposé.

ON DEMANDE de bons ouvriers mariés, manœuvres, terrassiers, chaudières, offrant toute garantie de stabilité. Des logements seront fournis à bon marché, travail assuré.

De préférence on prendrait des ouvriers ayant fait partie de sociétés de musique. S'adresser usines de Xeulley, par Pont-Saint-Vincent (M.-et-M.).

VINS A LA COMMISSION AUX DOCKS NANCÉIENS Faubourg Saint-Georges

300,000 litres de vin Pays: 93, 94, 95. Midi, Bourgogne, Bordeaux, Algérie, Espagne, bas prix (comptant). A CHAMBAUX, courtier, rue de Strasbourg, 45, Nancy.

ON DEMANDE pour la campagne une bonne cuisinière sachant faire un peu la cuisine et le jardinage. S'ad. bureau journal n° 14.

ON DEMANDE des ouvriers ferrandiers, chez M. Hesse, 24, rue du Faubourg-des-Trois-Maisons, Nancy.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières en robes. S'ad. bureau du journal, n° 114.

ON DEMANDE de suite des ouvriers menuisiers, chez M. Girardot, 7, rue du Sergent-Bobillot.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières en robes et confections. Rue Dom-Calmet, 13.

ON DEMANDE de suite de bons coupeurs en chaussures, chez M. Guéhin, 12, rue Clodion.

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre la quincaillerie chez M. CH. HUYN, à Pont-à-Mousson.

VINS DE PROPRIÉTAIRES En entropé à Nancy

Algérie 1895, 1<sup>er</sup> choix, 11 degrés. 35 fr. en demi muids Algérie ordinaire 35 fr. en petits fûts A. GACON, rue Notre-Dame, 54.

NANCÉIENS, Accourez tous !!!
L'ALIMENTATION
10, Rue des Ponts, 10
Grand Arrivage de 1,400 Lièvres, Chevreuils, Sangliers, etc. LIÈVRES à 5 fr. 50 LA PIÈCE TOUT LE MONDE EN MANGERÀ

RESTAURANT S'-JEAN
50, rue Saint-Jean, 50
Tenu par Louis SIGHELE
Déjeuners à 1 50 | Diners à 1 75
Grande salle de Restaurant au 1<sup>er</sup> PETIT SALON DE SOCIÉTÉ

CAFÉ DU COMMERCE
NANCY, Place Stanislas, NANCY
A. DOR
Tous les jours: Huîtres, Choucroute, Jambon, Cervelas, Rollmops, Bœrevises

SARDINES RUSSSES, etc.
Etablissement ouvert jusqu'à 2 h. du matin

A. BURTE, paysagiste
Rues de Turique et de Rome
Culture d'arbres fruitiers et d'ornement; 3,000 pommiers à cidre bien variés; sujets replantés et garantis.

A LOUER rue Saint-Dizier, 63, en face le Marché, magasins et vastes locaux propres à tout genre de commerce. S'adresser, 76, rue du Montet.

Vins achetés directement à la propriété Pays, Midi (Roussillon, Minervois, St-Georges, Aramon), Alsace, Espagne. Vins gris vieux et nouveaux. Vins blancs (Touraine Beaujolais), AU PLUS JUSTE PRIX Concession pour quantité

J. DUVAL, Grande-Rue, 70
Saint-Nicolas-du-Port.

Une femme demande à prendre chez elle un petit enfant pour nourrir au biberon. S'ad. bureau du journal n° 108.

A VENDRE agencement de magasin, une table et deux bahuts en vieux chêne sculpté pouvant servir de bibliothèques. S'ad. rue des Dominicains, 6.

MAISONS RECOMMANDÉES
Fourrures, Confections, GOURONNES MORTUAIRES, LIQUIDATION GOURONNES MORTUAIRES, COULEURS & VERNIS, CH. LORRAIN

Dernier cours de la Bourse de Paris du 6 Novembre 1895.

Table of stock market data from the Paris Bourse on November 6, 1895. It lists various securities, bonds, and exchange rates with their corresponding prices.

BULLETIN FINANCIER

Il ne s'est traité que peu d'affaires... Les cours ont subi des variations assez importantes... Le Crédit foncier offre au début à 742 50 clôture à 753 75 en vive reprise.